

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – MOTION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
24.049	01.10.2024	15h29	
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 28 octobre 2024			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le : .....			
Décision : .....			
Délai pour classement : .....			
Classement : .....			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

<b>Au nom du/des groupes : Bureau du Conseil général</b>
<b>Titre : Réflexion sur les commissions</b>
<b>Contenu :</b> <p>Lors de la précédente législature, parallèlement aux réflexions menées sur le secret de commission qui ont abouti au toilettage du règlement général récemment accepté, les chef-fe-s de groupe ont fait part au bureau de plusieurs questions sur le fonctionnement du Conseil général dont certaines concernant les commissions en demandant au bureau s'il les partageait et en le priant de les étudier:</p> <p><i>Est-ce que les commissions devraient être moins nombreuses? Devraient-elles se réunir plus souvent? Ou, à l'inverse, moins souvent? Ou permettre aux élus des groupes de prendre connaissance du ou des rapports traités en commission en même temps que leurs commissaires et de permettre ainsi une discussion préalable au sein des groupes et ceci avant la date de la séance de commission?</i></p> <p>Le bureau partage les questions soulevées par les chef-fe-s de groupes et invite le Conseil communal à les étudier et à renseigner le Conseil général au travers d'un rapport traitant notamment aussi des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- À quel rythme chacune des commissions se réunissent-elles ?</li><li>- Remplissent-elles toujours les buts pour lesquelles elles ont été créées ?</li><li>- Quel est le taux de participation des commissaires à ces séances ?</li><li>- Comment s'organisent les commissions dans d'autres collectivités publiques comparables, quelles sont les bonnes pratiques dont il est possible de s'inspirer ?</li><li>- Quelles pistes peuvent être envisagées pour optimiser le fonctionnement des commissions ?</li><li>- Comment peut-on renforcer le rôle des commissions notamment dans l'élaboration des projets majeurs de la Ville afin d'éviter de les cantonner au rôle de caisse d'enregistrement des rapports du Conseil communal?</li><li>- La présidence de certaines commissions nécessite-t-elle d'être revue notamment en envisageant de la confier à des membres du Conseil général? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une présidence par les conseillers communaux versus par les conseillers généraux dans une vision démocratique de l'institution ?</li></ul> <p>Le bureau du Conseil général invite le Conseil communal à mener cette réflexion en concertation avec lui notamment pour l'élaboration de propositions concrètes d'adaptations.</p>
<b>Développement (ne sera pas intégré à l'ordre du jour) :</b> <p>Notre ville compte 35 commissions, indépendamment de s'il s'agit de commissions du Conseil communal ou du Conseil général et de leur type (consultative, de gestion, induites par une loi cantonale, etc.).</p> <p>Pour le bureau, les commissions représentent des organes institutionnels importants mais plusieurs problématiques ont été mises au jour lors de la précédente législature dont leur nombre et leur rôle parfois insuffisamment participatif dans le cadre des projets du Conseil communal. Ajoutons que ces commissions nécessitent des ressources, tant du côté des partis politiques que du Conseil communal et de l'administration.</p>

En début d'une nouvelle législature, il semble que le moment soit opportun pour initier une réflexion de fond sur le rôle et le fonctionnement des commissions.

**Demande d'urgence** (par défaut, la réponse « **Non** » est retenue) :

**Auteur-e ou premier-ère signataire** : *prénom, nom* (obligatoire) : Frédéric Vaucher

<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Béatrice Thiémard-Clémentz		
Mathilde Reverchon Hans-Möevi		
Anne Bramaud du Boucheron		
Vincent Pittet		
Alicia Maillard		
Julie Perret-Pouchon		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : [Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)